



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Conduite et maintenance des  
installations énergétiques

de l'Université du Littoral Côte  
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Établissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Conduite et maintenance des installations énergétiques

Secteur professionnel : SP2– Production et transformations

Dénomination nationale : SP2–1 Production industrielle

Demande n° S3LP150008370

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Dunkerque, département G.T.E.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle de *Conduite et maintenance des installations énergétiques* vise à former des professionnels assurant la maintenance, l'exploitation et l'évolution des installations énergétiques dans leur globalité, qu'elles soient industrielles ou liées au bâtiment. Elle forme des responsables techniques, des chargés d'affaires ou des spécialistes d'installations spécifiques.

La formation (date de création non précisée, mais avant 2006) est ouverte principalement en formation initiale, mais accueille régulièrement des étudiants en formation continue, dont le nombre est en croissance ces dernières années (un quart à un tiers de la vingtaine d'étudiants). Elle n'existe pas en apprentissage et ceci ne semble pas envisagé à court terme.

Cette licence n'a pas d'équivalent dans la région Nord-Pas de Calais, et dispose aussi bien d'un bon vivier de candidats (provenance DUT ou BTS) que d'un contexte d'emploi favorable, dans ce bassin considéré comme « 1<sup>er</sup> pôle énergétique européen ». Les besoins en formation dans ce domaine ont été cernés par divers organismes professionnels et institutionnels. Plusieurs de ceux-ci se sont regroupés dans l'association INNOCOLD sur le thème du froid industriel qui est devenu récemment l'objet d'une option ouverte dans cette licence.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Dans ce bassin industriel fort qu'est le Nord-Pas de Calais, et notamment la région de Dunkerque qualifiée de « 1<sup>er</sup> pôle énergétique européen », la spécialité proposée semble en très bonne adéquation avec une demande affichée ouvertement par les industries et institutionnels régionaux. L'enseignement propose une bonne variété de modules destinés à couvrir la diversité de ce domaine énergétique large, et la formation s'ouvre à une diversité de candidats, aussi bien en provenance de BTS que de DUT de la région.

La répartition entre les enseignements de type cours, TD et TP semble cohérente au vu des objectifs d'une licence professionnelle, et les projets tuteurés ont leur place dans la formation. Une habilitation électrique est proposée aux étudiants, mais n'est pas obligatoire. La réelle adaptation de l'UE « harmonisation des compétences » au profil spécifique de chaque étudiant, selon sa provenance de Bac+2, n'est pas évidente. Par contre, la mise en place de modules d'auto-formation à divers logiciels professionnels est un point positif.

Le contrôle se fait de façon continue, tout au long de l'année, et les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont tout à fait conformes aux textes régissant les licences professionnelles.

Plusieurs enseignements généraux sont mutualisés avec d'autres formations, ainsi que l'option « Froid industriel », commune à une autre licence professionnelle de l'établissement (Contrôle, conduite et sécurité des installations chimiques). Il est projeté de mutualiser l'enseignement des langues au niveau de l'université entière. Il est présenté, dans les MCC, l'existence d'une deuxième option proposée aux étudiants : « Energie et bâtiment », mais aucune information quant à son ouverture effective et/ou son choix effectif par des étudiants.

Un bon effort d'amélioration du taux d'intervenants extérieurs a été mené ces dernières années, leur provenance est diversifiée et couvre un large éventail des modules dispensés (163 heures sur 450 assurées par 11 professionnels, dont 10 du cœur du métier). Mais leur participation aux autres activités du fonctionnement de la licence, notamment les projets tuteurés qui pourraient les concerner plus fortement, n'est pas évidente. Le conseil de perfectionnement s'est réuni dans les locaux de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) mais l'implication des professionnels dans celui-ci n'est pas explicite.

Les enquêtes sur le devenir des étudiants montrent un retour de réponses assez faible (25 % seulement sur certaines promotions), et ceci est dommage car elles montrent une insertion professionnelle plutôt bonne pour les répondants, très majoritairement dans le domaine enseigné, et avec des délais d'accès à l'emploi courts. On constate très peu de poursuites d'études (environ 20 % des répondants), ce qui est positif pour une licence à objectif professionnalisant.

L'évaluation de la formation semble un point plus délicat. Le dossier d'autoévaluation a été bien renseigné, mais aucun retour n'est montré en provenance des étudiants ou des professionnels : pas d'évaluation de la part des étudiants, pas de participation explicite des professionnels au premier conseil de perfectionnement.

De plus, les enquêtes sur le devenir des anciens étudiants sont assez parcellaires, pas toujours représentatives de la quantité d'étudiants, et les renseignements pas toujours très complets.

La formation attire un gros pourcentage de candidats en provenance de BTS, majoritairement de la région. Les étudiants de la formation *Génie thermique et énergie*, support de la licence, semblent par contre en faible nombre. Le nombre de candidats reste assez limité (ratio de 1,8 à 2,2 dossiers de candidature pour un étudiant retenu). L'ouverture de l'option « Froid industriel » semble être à l'origine d'une forte augmentation de ces deux nombres (et donc ratio à peu près constant) à la rentrée 2013.

- Points forts :

- Adéquation de la formation aux besoins des industriels régionaux, notamment avec la création de l'option « Froid industriel ».
- Bonne insertion professionnelle des étudiants, majoritairement dans le domaine enseigné, délais d'obtention d'emploi courts pour les répondants.
- Bonne dynamique apparente d'évolution en fonction des besoins industriels régionaux.

- Points faibles :

- Aucune convention avec les industriels ou autres institutions.
- Conseil de perfectionnement mis en place très tardivement (juin 2013) et aux travaux et conclusions non explicités.
- Retours d'enquêtes plutôt faibles et parfois, parcellaires.



- Recommandations pour l'établissement :

La mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants, une plus large participation des professionnels aux activités autres que l'enseignement pur, et des enquêtes plus précises et poussées sur le devenir des étudiants permettraient une meilleure prise en compte de ces paramètres « extérieurs » pour bâtir les futures évolutions de la formation.

L'adéquation de la formation avec les besoins industriels semble avoir été un problème bien suivi par les contacts avec l'association INNOCOLD qui ont généré la création de l'option « Froid industriel », il faudrait maintenant mieux formaliser ces liens avec les professionnels par la mise en place de conventions officielles.



# Observations de l'établissement

**Licence Prospécialité « Conduite et Maintenance des Installations Energétiques »**

Date de création : 2006

Habilitation électrique : elle fait partie des enseignements obligatoires

Option Energie et Bâtiment = enseignements de la licence avant la mise en place de l'option froid industriel. Pour l'option Froid Industriel, les cours de thermique des locaux et d'énergies renouvelables ont été remplacés par des cours sur le froid industriel.

Le Président de l'Université du Littoral  
Côte d'Opale

